

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

**SEANCE DU
3 novembre 2025**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

PUBLIE LE : 04 NOV. 2025

Délibération n°251103-5 : Protection sociale complémentaire 2024-2029 – convention de participation santé du CIG Grande Couronne à compter du 1^{er} janvier 2026

A la suite d'une première convocation, le comité syndical n'a pas pu siéger le vingt sept octobre deux mille vingt cinq du fait de l'absence de quorum.

SEANCE DU 27 OCTOBRE 2025

PRESENTS

ACHERES

Jacques TANGUY, DELEGUE TITULAIRE
Camille VAUR, DELEGUEE TITULAIRE
Jean UDRON, DELEGUE SUPPLEANT
Isabelle GUILLOT, DELEGUEE TITULAIRE
Michèle CHATEAU, DELEGUEE SUPPLEANTE
Yann-Fabrice FAUCILLE, DELEGUE TITULAIRE
Patrick BRICON, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE
Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE
Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE
Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE
Rosine THIAULT, DELEGUE TITULAIRE
Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUEE TITULAIRE
Franck PACQUET, DELEGUE SUPPLEANT
Bruno MOUSSET, DELEGUE TITULAIRE
Adriano BALLARIN, DELEGUE TITULAIRE
Didier LE SAUX, DELEGUE TITULAIRE
Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE
Jean-Marc AMIOT, DELEGUE TITULAIRE
Blaise VIGNON, DELEGUE TITULAIRE
Olivier MOUSTACAS, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Dominique MASSERON, DELEGUE TITULAIRE
Blandine HIMPE, DELEGUEE TITULAIRE
Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
Armelle MANTRAND, DELEGUEE TITULAIRE
Caroline QUINET, DELEGUEE TITULAIRE
Martine DURA, DELEGUEE SUPPLEANTE
Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
Daniel LEVEL, PRESIDENT
Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE
Rania SLIM, DELEGUEE TITULAIRE
Virginie ALBAR, DELEGUEE TITULAIRE
Jean-Claude GUEHENNEC, DELEGUE TITULAIRE
Aline BILLET, DELEGUEE TITULAIRE

AIGREMONT

ANDRESY

AULNAY SUR MAULDRE

CARRIERES-SUR-SEINE

CHAMBOURCY

CHANTELOUP-LES-VIGNES

CHAPET

CHATOU

CHAVENAY

CRESPIERES

FEUCHEROLLES

L'ETANG-LA-VILLE

LA CELLE-SAINT-CLOUD

LOUVECIENNES

MAREIL SUR MAULDRE

MARLY-LE-ROI

MAULE

MONTESSEN

MORAINVILLIERS

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

VERNEUIL-SUR-SEINE

VILLENNES-SUR-SEINE

SIVOM MAISONS-MESNIL

L'an deux mille vingt-cinq, le trois novembre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le vingt-huit octobre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2025

PRESENTS

CARRIERES-SOUS-POISSY

Sylvie PORET, DELEGUE TITULAIRE

CHAMBOURCY

Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE

DAVRON

Martine ETARD, DELEGUEE SUPPLEANTE

FEUCHEROLLES

Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE

LE PORT-MARLY

Bruno LE PICARD, DELEGUE TITULAIRE

LE VESINET

Guillaume DE CHAMBORANT, DELEGUE SUPPLEANT
Marc HENTZ, DELEGUE SUPPLEANT

LOUVECIENNES

Jean-Dominique MASSERON, DELEGUE TITULAIRE

MORAINVILLIERS

Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Daniel LEVEL, PRESIDENT

Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

ACHERES

Camille VAUR, DELEGUEE TITULAIRE

Fatiha YAHIAOUI, DELEGUEE SUPPLEANTE

Sarah SABOURIN, DELEGUEE SUPPLEANTE

Isabelle GUILLOT, DELEGUEE TITULAIRE

AULNAY SUR MAULDRE

Yann-Fabrice FAUCILLE, DELEGUE TITULAIRE

Patrick BRICON, DELEGUE SUPPLEANT

Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE

CHAMBOURCY

Françoise HASSAN, DELEGUEE SUPPLEANTE

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE

CHAPET

Philippe ESTEVE, DELEGUE SUPPLEANT

CHATOU

Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUEE TITULAIRE

Franck PACQUET, DELEGUE SUPPLEANT

Bruno MOUSSET, DELEGUE TITULAIRE

Stéphane GOMPERTZ, DELEGUE TITULAIRE

Françoise LUTZ, DELEGUEE SUPPLEANTE

Myriam BRENAC, DELEGUEE SUPPLEANTE

Didier LE SAUX, DELEGUE TITULAIRE

CRESPIERES

Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE

Rose-Marie ABEL, DELEGUEE SUPPLEANTE

Evelyne PETIT, DELEGUEE TITULAIRE

CROISSY-SUR-SEINE

Virginie ROTH, DELEGUEE TITULAIRE

Denise GALTIE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Béatrice DI PERNO, DELEGUE TITULAIRE

Marie TAINMONT, DELEGUEE TITULAIRE

Alexia PENNAMEN, DELEGUEE TITULAIRE

DAVRON

Benoit VIGNES, DELEGUE TITULAIRE

ECQUEVILLY

Gwendoline DESFORGES, DELEGUEE SUPPLEANTE

EPONE

Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE

FEUCHEROLLES

LA CELLE-SAINT-CLOUD

LE PECQ

LE PORT-MARLY

LES ALLUETS-LE-ROI

Stéphanie MUNEAUX, DELEGUEE SUPPLEANTE
Véronique HOULLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE
Armelle VALLOT, DELEGUEE SUPPLEANTE

LOUVECIENNES

MAREIL SUR MAULDRE

Blandine HIMPE, DELEGUEE TITULAIRE

MAREIL-MARLY

Isabelle LE BOUDEC, DELEGUE SUPPLEANT

MARLY-LE-ROI

Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE
Geneviève PINCON, DELEGUEE SUPPLEANTE

MEDAN

MONTESSEN

Huguette FOUCHE, DELEGUEE TITULAIRE
Françoise FABRER, DELEGUEE SUPPLEANTE
Martine DURA, DELEGUEE SUPPLEANTE
Dominique BREUZIN, DELEGUE TITULAIRE
Sandra CHEVRIE, DELEGUEE SUPPLEANTE
William PETROVIC, DELEGUE SUPPLEANT

ORGEVAL

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SAINT-NOM-LA-BRETECHE

VERNEUIL-SUR-SEINE

VERNOUILLET

VILLENNES-SUR-SEINE

SIVOM MAISONS-MESNIL

Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE
Thomas BATIGNE, DELEGUE TITULAIRE
Anthony HERRY, DELEGUE SUPPLEANT
Nadia BEN ALLA, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sandrine LOEMBE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Apolline THOUMELIN, DELEGUEE TITULAIRE
Virginie ALBAR, DELEGUEE TITULAIRE
Claude KOPELIANSKIS, DELEGUE TITULAIRE
Achille CHOAY, DELEGUE SUPPLEANT

Pouvoirs : Néant

Communes non représentées

ACHERES, AIGREMONT, ANDRESY, AULNAY SUR MAULDRE, CARRIERES-SUR-SEINE, CHANTELOUP-LES-VIGNES, CHAPET, CHATOU, CHAVENAY, CONFLANS-SAINTE-HONORINE, CRESPIERES, CROISSY-SUR-SEINE, ECQUEVILLY, EPONE, HOUILLES, L'ETANG-LA-VILLE, LA CELLE-SAINT-CLOUD, LE PECQ, LES ALLUETS-LE-ROI, MAREIL SUR MAULDRE, MAREIL-MARLY, MARLY-LE-ROI, MAULE, MEDAN, MONTESSEN, ORGEVAL, POISSY, SAINT-NOM-LA-BRETECHE, TRIEL-SUR-SEINE, VERNEUIL-SUR-SEINE, VERNOUILLET, VILLENNES-SUR-SEINE, SIVOM MAISONS-MESNIL,

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys

Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	40
Nombre d'EPCI	:	2
QUORUM	:	Pas nécessaire
Délégués présents	:	11
Pouvoirs	:	/
Délégués comptant pour le vote	:	9 pour la délibération n°5 10 pour la délibération n°6 11 pour les autres délibérations

OBJET : PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE 2024-2029 - CONVENTION DE PARTICIPATION SANTE DU CIG GRANDE COURONNE A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2026

RAPPORTEUR : Monsieur MIRABELLI, Vice-président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU le Code des Assurances, de la Mutualité et de la Sécurité Sociale,

VU la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

VU l'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique,

VU le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement,

VU la Directive 2014/24/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 sur la passation des marchés publics,

VU le décret n° 2011-1474 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents,

VU la Circulaire n°RDFB12207899C du 25 mai 2012 relative aux participations des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents,

VU la décision du syndicat intercommunal de se joindre à la procédure de mise en concurrence engagée par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne (CIG),

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 29 juin 2023,

VU la délibération n°2023-26 du Conseil d'Administration du CIG en date du 07 juillet 2023 relative au choix des attributaires et autorisant le Président à signer les conventions de participation Prévoyance et Santé 2024-2029 ainsi que tous les documents contractuels y afférent,

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 30 septembre 2025

LE COMITÉ,

Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré, **à l'unanimité (1 abstention) et en l'absence du Président, qui ne prend pas part au vote,**

DECIDE d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé recrutés sur emploi permanent, en activité, pour :

Le risque santé, c'est-à-dire les risques d'atteinte à l'intégrité physique de la personne et la maternité :

1. Pour ce risque, la participation financière du syndicat intercommunal sera accordée exclusivement au contrat référencé pour son caractère solidaire et responsable par le CIG.
2. Pour ce risque, le niveau de participation sera fixé comme suit :
 - 25€ pour l'agent
 - 12€ par ayant droit (enfant(s) à charge, conjoint marié ou pacsé)

La participation s'entend par mois.

PREND ACTE que l'adhésion à la convention de participation donne lieu à une contribution aux frais de gestion du CIG d'un montant annuel de :

- 54 € pour l'adhésion aux deux conventions (prévoyance et santé), pour une collectivité de - de 10 agents.

AUTORISE le Président à signer la convention d'adhésion à la convention de participation Prévoyance et tout acte en découlant.

AUTORISE le Président à signer la convention de mutualisation avec le CIG.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 04 NOV. 2025

Transmis en préfecture et affiché le 04 NOV. 2025

Pour extrait conforme

Justine ETARD

Secrétaire de séance

Daniel LEVEL

Président du Syndicat Intercommunal

